RCS : NANTES
Code greffe : 4401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 00921
Numéro SIREN : 828 541 656
Nom ou dénomination : ABI DECOR

Ce dépôt a été enregistré le 28/08/2018 sous le numéro de dépôt 13317

Marion
Expertise comptable

Olivier MARION
Laura MOYON
Johann CARDES

Déposé au Greffe
le 30 JUIL. 2018
sous le N° 13317
RCS N° 17B921

ABI DECOR
**
Commerce de détail de textiles
**
32, Rue du Bois Briand
44300 NANTES

Dossier comptable
du 08.03.2017 au 31.12.2017

Certifié conforme
le Président

tél. 02.51.10.09.10 fax 02.51.10.09.11 web www.ecmarion.fr
101, avenue François MITTERRAND - BP 47 - 44611 SAINT-NAZAIRE CEDEX

Société d'Expertise Comptable Marion - S.A.R.L. au capital de 150 000 €
Société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts-Comptables d'Angers - 478 598 253 R.C.S. SAINT-NAZAIRE

BILAN ACTIF

			Note	Exercice N, clos le : 31/12/2017 Brut 1	Amortissements dépréciations 2	Net 3
Capital souscrit non appelé		(I)	30			
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement	31			
		Frais de développement				
		Concessions, brevets et droits similaires				
		Fonds commercial (1)		84 000		84 000
		Autres immobilisations incorporelles				
		Immobilisations incorporelles en cours				
		Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains				
		Constructions				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		120 436	11 458	108 978
		Autres immobilisations corporelles		130 447	12 242	118 205
		Immobilisations en-cours				
		Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations (méthode de mise en équival.)				
		Autres participations				
		Créances rattachées à des participations				
		T.I.A.P				
		Autres titres immobilisés				
		Prêts				
		Autres immobilisations financières		10 000		10 000
			Total (II)	**344 882**	**23 700**	**321 183**
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements	32			
		En-cours de production de biens				
		En-cours de production de services		31 358		31 358
		Produits intermédiaires et finis				
		Marchandises		38 487		38 487
		Avances et acomptes versés	33			
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)	34	267 410		267 410
		Autres créances (3)		21 807		21 807
		Capital souscrit et appelé, non versé				
	DIVERS	V.M.P (dont actions propres :)	35			
		Instruments de trésorerie				
		Disponibilités		210 192		210 192
COMPTES DE RÉGULARISATION		Charges constatées d'avance (3)	36	2 276		2 276
			Total (III)	**571 529**		**571 529**
		Frais d'émission d'emprunt à étaler	(IV) 36			
		Primes de remboursement d'obligations	(V)			
		Ecarts de conversion actif	(VI)			
			TOTAL GENERAL (I à VI)	**916 411**	**23 700**	**892 712**

Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part-d'1 an Immo. fin. nettes		(3) Part à + 1 an	
Clause de réserve de propriété	Immobilisations :	Stocks :		Créances :	

BILAN PASSIF

			Note	31/12/2017
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) (Dont versé :	300 000)	40	300 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			
	Ecarts de réévaluation (2) (dont écart d'équivalence :	)		
	Réserve légale (3)			
	Réserves statutaires ou contractuelles			
	Réserves réglementées (3) (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours	)		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants	)		
	Report à nouveau			
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			-64 647
	Subventions d'investissement			
	Provisions réglementées			
			Total (I)	**235 353**
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs		41	
	Avances conditionnées			
			Total (II)	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour risques		42	
	Provisions pour charges			
			Total (III)	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		43	
	Autres emprunts obligataires			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs	)		405 025
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			145 175
	Dettes fiscales et sociales			87 111
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
	Autres dettes			10 068
	Instruments de trésorerie			
Comptes régul.	Produits constatés d'avance (4)		44	9 980
			Total (IV)	**657 359**
Ecarts de conversion passif		(V)	44	
			TOTAL GENERAL (I à V)	**892 712**

Renvois

(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital

(2) Dont
- Réserve spéciale de réévaluation (1959)
- Ecart de réévaluation libre
- Réserve de réévaluation (1976)

(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme

(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an 390 692

(5) Dont concours bancaires courants, soldes créditeurs de banques et CCP

COMPTE DE RESULTAT

					Note	31/12/2017
	Nombre de mois de la période					10
PRODUITS D'EXPLOITATION			**1 - France**	**2 - Exportation**		**Total**
	Ventes de marchandises		938 598			938 598
	Production vendue	biens				
		services				
	CHIFFRE D'AFFAIRES NET (14)		938 598		50	938 598
	Production stockée					31 358
	Production immobilisée					
	Subventions d'exploitation					
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges (9)					1 032
	Autres produits (1) (11)					0
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					**970 989**
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)					33 144
	Variation de stock (marchandises)					
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y c. droits de douane)					401 894
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)					-38 487
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)					252 224
	Impôts, taxes et versements assimilés					14 133
	Salaires et traitements				51	266 764
	Charges sociales (10)					79 052
	Dotations aux amortissements sur immobilisations					23 700
	Dotations aux dépréciations sur immobilisations					
	Dotations aux dépréciations sur actif circulant					
	Dotations aux provisions					
	Autres charges (12)					6
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					**1 032 429**
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						**-61 440**
OPERATIONS EN COMMUN	Bénéfice attribué ou perte transférée	(III)			52	
	Perte supportée ou bénéfice transféré	(IV)				
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				53	1 302
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges					
	Différences positives de change					
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					
	Total des produits financiers (V)					**1 302**
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions					
	Intérêts et charges assimilées (6)				54	5 025
	Différences négatives de change					
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					
	Total des charges financières (VI)					**5 025**
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						**-3 723**
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)						**-65 163**

COMPTE DE RESULTAT

		Note	31/12/2017
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion Produits exceptionnels sur opérations en capital Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	55	
	Total des produits exceptionnels (VII)		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis) Charges exceptionnelles sur opérations en capital Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions	56	17
	Total des charges exceptionnelles (VIII)		**17**
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)			**-17**
	Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	57	
	Impôts sur les bénéfices (X)	58	-533
	TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)		**972 291**
	TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)		**1 036 938**
5 - BENEFICE OU PERTE (total des produits - total des charges) (15)			**-64 647**

Renvois			
	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	
	(2)	Dont - Produits de locations immobilières - Produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs	
	(3)	Dont - Crédit-bail mobilier - Crédit-bail immobilier	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	
	(6 bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	
	(9)	Dont transferts de charges	1 032
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	
	(13)	Dont primes et cotisations complém. obligatoires personnelles : facultatives	
	(14)	Chiffre d'affaires en Euros et centimes	938 598,38
	(15)	Résultat en Euros et centimes	-64 646,88

Annexe

Faits caractéristiques

Le fonds de commerce a été acquis au 01/04/2017, cet exercice compte seulement neuf mois d'activité.

Note 20 - Principes, règles et méthodes comptables

Généralités sur les règles comptables

L'élaboration et la présentation des comptes annuels ont été effectuées conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général (PCG). L'application des conventions générales s'est fait dans le respect du principe de prudence, de permanence des méthodes, d'indépendance des exercices et de continuité d'exploitation.

La société a fait le choix de comptabiliser en charge les droits d'enregistrement et les frais de constitution.

Les éléments inscrits en comptabilité ont été évalués selon la méthode des coûts historiques.

Les stocks et en-cours sont évalués selon leur coût d'acquisition (biens acquis à titre onéreux) ou selon leur coût de production (biens produits).

Les informations complémentaires sur le bilan, le compte de résultat, ainsi que ceux relatifs aux engagements de l'entreprise et aux informations diverses sont présentées dans les notes ci-jointes.

Note 31 - Immobilisations

La valeur brute des éléments de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Mouvements des immobilisations brutes

Désignation	Valeurs brutes début exercice	Mouvements de l'exercice		Valeurs brutes fin exercice
		Acquisitions	Cessions Virements	
Immobilisations incorporeles				
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial		84 000		84 000
- Site et outils internet				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Total		**84 000**		**84 000**
Immobilisations corporeles				
- Terrains				
- Constructions . sur sol propre				
. sur sol d'autrui				
. installation agencement aménag.				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels		120 436		120 436
- Autres immobilisations corporelles				
. instal, agencements, aménagements divers		94 313		94 313
. matériel de transport		29 520		29 520
. matériel de bureau		6 614		6 614
. emballages récupérables, divers				
- Immobilisations en cours				
- Avances et acomptes				
Total		**250 882**		**250 882**
Immobilisations financières				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières		10 000		10 000
Total		**10 000**		**10 000**
Total général		**344 882**		**344 882**

Mouvements des amortissements

Immobilisations amortissables	Amortissements début exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements fin exercice
		Dotations	Diminutions	
Immobilisations incorporeles				
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Site et outils internet				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Total				
Immobilisations corporelles				
- Terrains				
- Constructions . Sur sol propre				
. Sur sol d'autrui				
. Installation agencement aménag.				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels		11 458		11 458
- Autres immobilisations corporelles				
. Instal, agencements, aménagements divers		8 580		8 580
. Matériel de transport		2 737		2 737
. Matériel de bureau		925		925
. Emballages récupérables, divers				
Total		**23 700**		**23 700**
Total général		**23 700**		**23 700**

Mouvements des immobilisations incorporelles

Désignation	Immobilisations brutes	Amortissements	Immobilisations nettes
Au début de l'exercice	+	+	+
Réévaluation de l'exercice	+		+
Investissements de l'exercice	+ 84 000		+ 84 000
Dotation de l'exercice		+	-
Cessions ou mises hors service	-	-	-
Valeur en fin d'exercice	= **84 000**	=	= **84 000**

Mouvements des immobilisations corporelles

Désignation	Immobilisations brutes	Amortissements	Immobilisations nettes
Au début de l'exercice	+	+	+
Réévaluation de l'exercice	+		+
Investissements de l'exercice	+ 250 882		+ 250 882
Dotation de l'exercice		+ 23 700	- 23 700
Cessions ou mises hors service	-	-	-
Valeur en fin d'exercice	= **250 882**	= **23 700**	= **227 183**

Mouvements des immobilisations financières

Désignation	Montant
Valeur au début de l'exercice	+
Acquisitions	+ 10 000
Augmentations résultant d'une mise en équivalence	+
Cessions, mises hors service, ou diminutions résultant d'une mise en équivalence	-
Valeur en fin d'exercice	= **10 000**

Modes et durées d'amortissement

Désignation	Modes	Durées
Immobilisations incorporeles		
- Frais d'établissement		
- Frais de développement		
- Concessions, brevets et droits similaires		
- Fonds commercial	Non amortissable	
- Autres immobilisations incorporelles		
Immobilisations corporeles		
- Terrains		
- Constructions		
- Installations techniques, matériels et outillages	Linéaire	4 à 8 ans
- Autres immobilisations corporelles		
. Instal, agencements, aménagements divers	Linéaire	5 à 8 ans
. Matériel de transport	Linéaire	3 à 5 ans
. Matériel de bureau	Linéaire	2 à 8 ans
. Emballages récupérables, divers		

Fonds commercial

Durée d'utilisation non limitée

Les fonds de commerces ayant une durée d'utilisation non limité sont non amortissables.
L'entreprise a réalisé au cours de l'exercice un test de dépréciation pour s'assurer que la valeur actuelle était supérieure à sa valeur nette comptable, étant précisé que la valeur actuelle résulte de la valeur la plus élevé entre la valeur vénale et la valeur d'usage.
Lorsque la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation à due concurrence est effectué irrévocablement.

Compte tenu des tests de dépréciation effectués et que la valeur actuelle est supérieure à la valeur nette comptable, il n'a pas été comptabilisé de dépréciation sur le fonds de commerce.

Echéances des immobilisations financières

Désignation	Montant
Total des immobilisations financières	10 000
. à moins d'un an	
. à plus d'un an	10 000

Note 32 - Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré-premier sorti".

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes de production. Le coût de la sous activité, les charges indirectes de production et les amortissements des biens concourants à la production sont exclus de la valeur des stocks.

Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour où la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Mode de valorisation des stocks

Désignation	Mode de valorisation
Stock marchandises	

Note 34 - Créances

Les créances ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Note 36 - Comptes de régularisation actif

Détail des charges constatées d'avance

Désignation	Période		Exploitation	Financier	Exceptionnel
	du	au			
Charges externes	01/01/2018		2 276		
		Total	**2 276**		

Note 40 - Capitaux propres

Composition du capital social

Désignation	Actions ou parts sociales		
	Nombre	Valeur Unitaire	Total
Au début de l'exercice			
Emises dans l'exercice	30000	10,00	300 000
Remboursées dans l'exercice			
A la fin de l'exercice	30000		
Augmentation de capital par incorporation de réserves			
Réduction de capital par prélèvement sur les réserves			

Note 44 - Comptes de régularisation passif

Détail des produits constatés d'avance

Désignation	Période		Exploitation	Financier	Exceptionnel
	du	au			
PCA sur chantier OVELIA	01/01/2018		8 180		
PCA sur chantier BONIFACIO	01/01/2018		1 800		
		Total	**9 980**		

Note 55 - Produits exceptionnels

Les produits exceptionnels tiennent compte non seulement des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise mais également de ceux qui présentent un caractère exceptionnel en égard à leurs montants.

Note 60 - Autres informations

Engagement de retraite:
La société n'a comptabilisé aucun engagement de retraite.

CICE:
Suite à la note d'information de l'ANC du 28/02/2013, le CICE a été comptabilisé en moins des charges de personnel.
La prise en compte du CICE dans les comptes annuels a un impact positif de 10336 € sur le résultat réalisé au 31/12/2017.
Ce crédit d'impôt sera affecté au financement des investissements.

En cours:
Les en cours ont été évalué selon la méthode de la comptabilisation à l'achèvement (et non de l'avancement).

Détail des charges à payer

Désignation	Montant
Charges externes	12 041
Achats	22 692
Charges sociales	26 304
Charges fiscales	3 823
Charges financières	5 025
Total	**69 886**

Détail des produits à recevoir

Désignation	Montant
PAR - Rembt Formation Hélène	717
Total	**717**

Echéance des créances

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières	10 000		10 000
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	267 410	267 410	
Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie (Provision pour dépréciation antérieurement constituée)			
Personnel et comptes rattachés	300	300	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices	10 869	10 869	
Taxe sur la valeur ajoutée	8 898	8 898	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers			
Groupe et associés (2)			
Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	1 740	1 740	
Charges constatées d'avance	2 276	2 276	
Totaux	**301 493**	**291 493**	**10 000**

(1) Montants des - Prêts accordés en cours d'exercice
- Remboursements obtenus en cours d'exercice

(2) Prêt et avances consentis aux associés (personnes physiques)

Echéance des dettes

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1) à 1 an max. à l'origine				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1) à plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (1) & (2)				
Fournisseurs et comptes rattachés	145 175	145 175		
Personnel et comptes rattachés	38 396	38 396		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	27 977	27 977		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	16 916	16 916		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	3 823	3 823		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)	405 025	138 358	266 667	
Autres dettes	10 068	10 068		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie				
Produits constatés d'avance	9 980	9 980		
Total	**657 360**	**390 693**	**266 667**	

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exercice

(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés physiques

ABI DECOR
Société par actions simplifiée
au capital de 300 000 EUROS
Siège social : 32 rue du Bois Briand
44000 Nantes
828 541 656 RCS Nantes

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DU 29 JUIN 2018

L'an deux mille dix-huit et le vingt-neuf juin à 10h30 heures, les associés de la société ABI DECOR, se sont réunis au siège social à NANTES en assemblée ordinaire sur la convocation faite conformément aux dispositions des statuts.

Tous les associés étaient présents.

L'assemblée est présidée par le représentant de la Société JORDING MEISTEWERKSTATTEN GMBH, en sa qualité de Président de la Société.

Le Président constate que les associés présents ou régulièrement représentés possèdent la totalité des parts sociales ensemble, et qu'en conséquence l'assemblée est habilitée à prendre toutes décisions ordinaires, conformément aux dispositions des statuts.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

1°) Les statuts de la société,

2°) Le rapport de gestion sur l'exercice clos le 31.12.2017,

3°) L'inventaire, le bilan, le compte de résultats de la société au 31.12.2017,

4°) Le texte des résolutions soumises à l'approbation de l'assemblée.

5°) Le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 227-10 du code de commerce.

En rappelant que suivant les dispositions du code du commerce les documents sociaux ont été communiqués ou tenus à la disposition des associés au siège social dans les délais légaux.

Le Président déclare que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport de gestion sur l'exercice clos le 31.12.2017 et du rapport sur les conventions visées à l'article L.227-10 du code de commerce,

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31.12.2017,

PC

- Affectation du résultat,

- Approbation du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 227-10 du code de commerce,

- Quitus à la gérance,

- Pouvoirs aux fins d'effectuer les formalités,

- Questions diverses

Puis, lecture est donnée du rapport du Président.

La discussion est ouverte. Diverses observations sont présentées.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix, les résolutions suivantes à l'ordre du jour :

PREMIÈRE RÉSOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion sur l'exercice clos le 31/12/2017, approuve les comptes et le bilan de cet exercice tels qu'ils ont été présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans le rapport, laissant apparaître un déficit de - 64 646.88 euros.

Résultat des votes	Nombre de voix pour : 30 000	***Décision de l'Assemblée :***
	Nombre de voix contre : 0	Adoptée à l'unanimité
	Nombre d'abstentions : 0	
	Nombres d'absents : 0	

RC

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le déficit de l'exercice de
- 64 646.88 euros de la manière suivante :

Origines		
1. Report à nouveau antérieur (débiteur)		
2. Résultat de l'exercice (perte)		(64 646.88)
Affectations		
4. Réserve légale		
3. Report à nouveau	(64 646.88)	
TOTAUX	**(64 646.88)**	**(64 646.88)**

Résultat des votes	Nombre de voix pour : 30 000	***Décision de l'Assemblée :***
	Nombre de voix contre : 0	Adoptée à l'unanimité
	Nombre d'abstentions : 0	
	Nombres d'absents : 0	

TROISIÈME RÉSOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions relevant de l'article L 227-10 et suivants du Code de commerce, se prononce sur les conclusions dudit rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

Résultat des votes	Nombre de voix pour : 30 000	***Décision de l'Assemblée :***
	Nombre de voix contre : 0	Adoptée à l'unanimité
	Nombre d'abstentions : 0	
	Nombres d'absents : 0	

PC

QUATRIEME RÉSOLUTION

En conséquence des résolutions qui précèdent, l'assemblée donne au Président quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat au cours de l'exercice clos le 31.12.2017.

Résultat des votes	Nombre de voix pour : 30 000	***Décision de l'Assemblée :***
	Nombre de voix contre : 0	Adoptée à l'unanimité
	Nombre d'abstentions : 0	
	Nombres d'absents : 0	

CINQUIEME RÉSOLUTION

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extrait du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption des résolutions qui précèdent.

Résultat des votes	Nombre de voix pour : 30 000	***Décision de l'Assemblée :***
	Nombre de voix contre : 0	Adoptée à l'unanimité
	Nombre d'abstentions : 0	
	Nombres d'absents : 0	

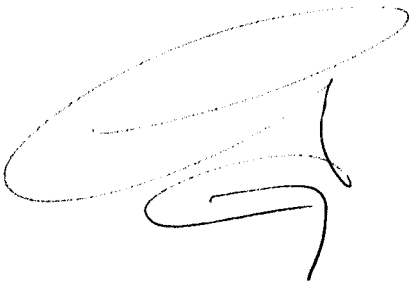
PC

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 12h00 heures.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par tous les associés.

Le représentant légal de la société JORDING MEISTEWERKSTATTEN GMBH.





ABI DECOR
Société par Actions Simplifiée

32 Rue du Bois Briand
44300 NANTES

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Relatif à l'exercice de 9 mois clos le 31 décembre 2017

In Extenso
Audit

1 rue Benjamin Franklin
CS 10047
44801 Saint-Herblain Cedex

Tél. : +33 (0) 2 51 80 18 00
nantes@inextenso.fr
www.inextenso.fr
www.reussir-au-quotidien.fr

ABI DECOR
Société par Actions Simplifiée

32 Rue du Bois Briand
44300 NANTES

Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels

Relatif à l'exercice de 9 mois clos le 31 décembre 2017

Aux associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos statuts nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ABI DECOR relatifs à l'exercice de 9 mois clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 23 mars 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les créances clients, d'un montant net de 267 410 euros au bilan au 31 décembre 2017, sont évaluées pour leur valeur nominale et font l'objet de dépréciations selon les modalités précisées dans la Note 34 « Créances » de l'annexe.

Nous avons procédé à l'appréciation de l'approche retenue par la société sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests pour vérifier par sondage l'application de cette approche.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par Le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

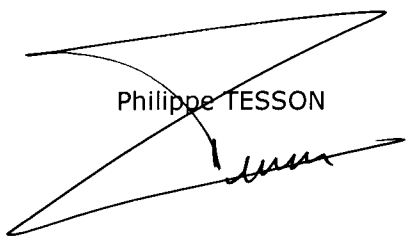
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Saint-Herblain, le 14 juin 2018

Le commissaire aux comptes

In extenso Audit



Philippe TESSON

Sommaire

Pages

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels Exercice clos le 31 décembre 2017 1

Comptes annuels au 31 décembre 2017

Bilan 4

Compte de résultat 6

Annexe 8

BILAN ACTIF

			Note	Exercice N, clos le : 31/12/2017 Brut 1	Amortissements dépréciations 2	Net 3
Capital souscrit non appelé (I)			30			
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement	31			
		Frais de développement				
		Concessions, brevets et droits similaires				
		Fonds commercial (1)		84 000		84 000
		Autres immobilisations incorporelles				
		Immobilisations incorporelles en cours				
		Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains				
		Constructions				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		120 436	11 458	108 978
		Autres immobilisations corporelles		130 447	12 242	118 205
		Immobilisations en-cours				
		Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations (méthode de mise en équival.)				
		Autres participations				
		Créances rattachées à des participations				
		T.I.A.P				
		Autres titres immobilisés				
		Prêts				
		Autres immobilisations financières		10 000		10 000
			Total (II)	**344 882**	**23 700**	**321 183**
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements	32			
		En-cours de production de biens				
		En-cours de production de services		31 358		31 358
		Produits intermédiaires et finis				
		Marchandises		38 487		38 487
		Avances et acomptes versés	33			
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)	34	267 410		267 410
		Autres créances (3)		21 807		21 807
		Capital souscrit et appelé, non versé				
	DIVERS	V.M.P (dont actions propres :)	35			
		Instruments de trésorerie				
		Disponibilités		210 192		210 192
COMPTES DE RÉGULARISATION		Charges constatées d'avance (3)	36	2 276		2 276
			Total (III)	**571 529**		**571 529**
		Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	36			
		Primes de remboursement d'obligations (V)				
		Ecarts de conversion actif (VI)				
			TOTAL GENERAL (I à VI)	**916 411**	**23 700**	**892 712**

Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part-d'1 an Immo. fin. nettes		(3) Part à + 1 an	
Clause de réserve de propriété	Immobilisations :	Stocks :		Créances :	

BILAN PASSIF

			Note	31/12/2017
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) (Dont versé :	300 000)		300 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			
	Ecarts de réévaluation (2) (dont écart d'équivalence :	)		
	Réserve légale (3)			
	Réserves statutaires ou contractuelles			
	Réserves réglementées (3) (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours	)	40	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants	)		
	Report à nouveau			
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			-64 647
	Subventions d'investissement			
	Provisions réglementées			
			Total (I)	**235 353**
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs		41	
	Avances conditionnées			
			Total (II)	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour risques		42	
	Provisions pour charges			
			Total (III)	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			
	Autres emprunts obligataires			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs	)		405 025
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		43	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			145 175
	Dettes fiscales et sociales			87 111
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
	Autres dettes			10 068
	Instruments de trésorerie			
Comptes régul.	Produits constatés d'avance (4)		44	9 980
			Total (IV)	**657 359**
Ecarts de conversion passif		(V)	44	
			TOTAL GENERAL (I à V)	**892 712**

Renvois		
	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	
	(2) Dont Réserve spéciale de réévaluation (1959)	
	(2) Dont Ecart de réévaluation libre	
	(2) Dont Réserve de réévaluation (1976)	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme	
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	390 692
	(5) Dont concours bancaires courants, soldes créditeurs de banques et CCP	

COMPTE DE RESULTAT

				Note	31/12/2017
	Nombre de mois de la période				10
PRODUITS D'EXPLOITATION		1 - France	2 - Exportation		Total
	Ventes de marchandises				
	Production vendue biens	938 598			938 598
	Production vendue services				
	CHIFFRE D'AFFAIRES NET (14)	938 598		50	938 598
	Production stockée				31 358
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation				
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges (9)				1 032
	Autres produits (1) (11)				0
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				**970 989**
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)				33 144
	Variation de stock (marchandises)				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y c. droits de douane)				401 894
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				-38 487
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)				252 224
	Impôts, taxes et versements assimilés				14 133
	Salaires et traitements			51	266 764
	Charges sociales (10)				79 052
	Dotations aux amortissements sur immobilisations				23 700
	Dotations aux dépréciations sur immobilisations				
	Dotations aux dépréciations sur actif circulant				
	Dotations aux provisions				
	Autres charges (12)				6
	Total des charges d'exploitation (4) (II)				**1 032 429**
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					**-61 440**
OPERATIONS EN COMMUN	Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			52	
	Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			53	1 302
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
	Différences positives de change				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
	Total des produits financiers (V)				**1 302**
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
	Intérêts et charges assimilées (6)			54	5 025
	Différences négatives de change				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
	Total des charges financières (VI)				**5 025**
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)					**-3 723**
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)					**-65 163**

COMPTE DE RESULTAT

			Note	31/12/2017
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital		55	
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges			
	Total des produits exceptionnels (VII)			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			17
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital		56	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions			
	Total des charges exceptionnelles (VIII)			**17**
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				**-17**
	Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	(IX)	57	
	Impôts sur les bénéfices	(X)	58	-533
	TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)			**972 291**
	TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)			**1 036 938**
5 - BENEFICE OU PERTE (total des produits - total des charges) (15)				**-64 647**

Renvois			
	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	
	(2)	Dont - Produits de locations immobilières	
		Dont - Produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs	
	(3)	Dont - Crédit-bail mobilier	
		Dont - Crédit-bail immobilier	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	
	(6 bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	
	(9)	Dont transferts de charges	1 032
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	
	(13)	Dont primes et cotisations complém. obligatoires personnelles : facultatives	
	(14)	Chiffre d'affaires en Euros et centimes	938 598,38
	(15)	Résultat en Euros et centimes	-64 646,88

Faits caractéristiques

Le fonds de commerce a été acquis au 01/04/2017, cet exercice compte seulement neuf mois d'activité.

Note 20 - Principes, règles et méthodes comptables

Généralités sur les règles comptables

L'élaboration et la présentation des comptes annuels ont été effectuées conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général (PCG). L'application des conventions générales s'est fait dans le respect du principe de prudence, de permanence des méthodes, d'indépendance des exercices et de continuité d'exploitation.

La société a fait le choix de comptabiliser en charge les droits d'enregistrement et les frais de constitution.

Les éléments inscrits en comptabilité ont été évalués selon la méthode des coûts historiques.

Les stocks et en-cours sont évalués selon leur coût d'acquisition (biens acquis à titre onéreux) ou selon leur coût de production (biens produits).

Les informations complémentaires sur le bilan, le compte de résultat, ainsi que ceux relatifs aux engagements de l'entreprise et aux informations diverses sont présentées dans les notes ci-jointes.

Note 31 - Immobilisations

La valeur brute des éléments de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Mouvements des immobilisations brutes

Désignation	Valeurs brutes début exercice	Mouvements de l'exercice		Valeurs brutes fin exercice
		Acquisitions	Cessions Virements	
Immobilisations incorporelles				
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial		84 000		84 000
- Site et outils internet				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Total		**84 000**		**84 000**
Immobilisations corporelles				
- Terrains				
- Constructions . sur sol propre				
. sur sol d'autrui				
. installation agencement aménag.				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels		120 436		120 436
- Autres immobilisations corporelles				
. instal, agencements, aménagements divers		94 313		94 313
. matériel de transport		29 520		29 520
. matériel de bureau		6 614		6 614
. emballages récupérables, divers				
- Immobilisations en cours				
- Avances et acomptes				
Total		**250 882**		**250 882**
Immobilisations financières				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières		10 000		10 000
Total		**10 000**		**10 000**
Total général		**344 882**		**344 882**

Mouvements des amortissements

Immobilisations amortissables	Amortissements début exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements fin exercice
		Dotations	Diminutions	
Immobilisations incorporelles				
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Site et outils internet				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Total				
Immobilisations corporelles				
- Terrains				
- Constructions . Sur sol propre				
. Sur sol d'autrui				
. Installation agencement aménag.				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels		11 458		11 458
- Autres immobilisations corporelles				
. Instal, agencements, aménagements divers		8 580		8 580
. Matériel de transport		2 737		2 737
. Matériel de bureau		925		925
. Emballages récupérables, divers				
Total		**23 700**		**23 700**
Total général		**23 700**		**23 700**

Mouvements des immobilisations incorporelles

Désignation	Immobilisations brutes		Amortissements		Immobilisations nettes	
Au début de l'exercice	+		+		+	
Réévaluation de l'exercice	+				+	
Investissements de l'exercice	+	84 000			+	84 000
Dotation de l'exercice			+		-	
Cessions ou mises hors service	-		-		-	
Valeur en fin d'exercice	=	**84 000**	=		=	**84 000**

Mouvements des immobilisations corporelles

Désignation	Immobilisations brutes		Amortissements		Immobilisations nettes	
Au début de l'exercice	+		+		+	
Réévaluation de l'exercice	+				+	
Investissements de l'exercice	+	250 882			+	250 882
Dotation de l'exercice			+	23 700	-	23 700
Cessions ou mises hors service	-		-		-	
Valeur en fin d'exercice	=	**250 882**	=	**23 700**	=	**227 183**

Mouvements des immobilisations financières

Désignation		Montant
Valeur au début de l'exercice	+	
Acquisitions	+	10 000
Augmentations résultant d'une mise en équivalence	+	
Cessions, mises hors service, ou diminutions résultant d'une mise en équivalence	-	
Valeur en fin d'exercice	=	**10 000**

Modes et durées d'amortissement

Désignation	Modes	Durées
Immobilisations incorporelles		
- Frais d'établissement		
- Frais de développement		
- Concessions, brevets et droits similaires		
- Fonds commercial	Non amortissable	
- Autres immobilisations incorporelles		
Immobilisations corporelles		
- Terrains		
- Constructions		
- Installations techniques, matériels et outillages	Linéaire	4 à 8 ans
- Autres immobilisations corporelles		
. Instal, agencements, aménagements divers	Linéaire	5 à 8 ans
. Matériel de transport	Linéaire	3 à 5 ans
. Matériel de bureau	Linéaire	2 à 8 ans
. Emballages récupérables, divers		

Fonds commercial

Durée d'utilisation non limitée

Les fonds de commerces ayant une durée d'utilisation non limité sont non amortissables.
L'entreprise a réalisé au cours de l'exercice un test de dépréciation pour s'assurer que la valeur actuelle était supérieure à sa valeur nette comptable, étant précisé que la valeur actuelle résulte de la valeur la plus élevé entre la valeur vénale et la valeur d'usage.
Lorsque la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation à due concurrence est effectué irrévocablement.

Compte tenu des tests de dépréciation effectués et que la valeur actuelle est supérieure à la valeur nette comptable, il n'a pas été comptabilisé de dépréciation sur le fonds de commerce.

Echéances des immobilisations financières

Désignation	Montant
Total des immobilisations financières	10 000
. à moins d'un an	
. à plus d'un an	10 000

Note 32 - Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré-premier sorti".

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes de production. Le coût de la sous activité, les charges indirectes de production et les amortissements des biens concourants à la production sont exclus de la valeur des stocks.

Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour où la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Mode de valorisation des stocks

Désignation	Mode de valorisation
Stock marchandises	

Note 34 - Créances

Les créances ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Note 36 - Comptes de régularisation actif

Détail des charges constatées d'avance

Désignation	Période		Exploitation	Financier	Exceptionnel
	du	au			
Charges externes	01/01/2018		2 276		
		Total	**2 276**		

Note 40 - Capitaux propres

Composition du capital social

Désignation	Actions ou parts sociales		
	Nombre	Valeur Unitaire	Total
Au début de l'exercice			
Emises dans l'exercice	30000	10,00	300 000
Remboursées dans l'exercice			
A la fin de l'exercice	30000		
Augmentation de capital par incorporation de réserves			
Réduction de capital par prélèvement sur les réserves			

Note 44 - Comptes de régularisation passif

Détail des produits constatés d'avance

Désignation	Période		Exploitation	Financier	Exceptionnel
	du	au			
PCA sur chantier OVELIA	01/01/2018		8 180		
PCA sur chantier BONIFACIO	01/01/2018		1 800		
		Total	**9 980**		

Note 55 - Produits exceptionnels

Les produits exceptionnels tiennent compte non seulement des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise mais également de ceux qui présentent un caractère exceptionnel en égard à leurs montants.

Note 60 - Autres informations

Engagement de retraite:
La société n'a comptabilisé aucun engagement de retraite.

CICE:
Suite à la note d'information de l'ANC du 28/02/2013, le CICE a été comptabilisé en moins des charges de personnel.
La prise en compte du CICE dans les comptes annuels a un impact positif de 10336 € sur le résultat réalisé au 31/12/2017.
Ce crédit d'impôt sera affecté au financement des investissements.

En cours:
Les en cours ont été évalué selon la méthode de la comptabilisation à l'achèvement (et non de l'avancement).

Détail des charges à payer

Désignation	Montant
Charges externes	12 041
Achats	22 692
Charges sociales	26 304
Charges fiscales	3 823
Charges financières	5 025
Total	**69 886**

Détail des produits à recevoir

Désignation	Montant
PAR - Rembt Formation Hélène	717
Total	**717**

Echéance des créances

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières	10 000		10 000
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	267 410	267 410	
Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie (Provision pour dépréciation antérieurement constituée)			
Personnel et comptes rattachés	300	300	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices	10 869	10 869	
Taxe sur la valeur ajoutée	8 898	8 898	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers			
Groupe et associés (2)			
Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	1 740	1 740	
Charges constatées d'avance	2 276	2 276	
Totaux	**301 493**	**291 493**	**10 000**

(1) Montants des - Prêts accordés en cours d'exercice
- Remboursements obtenus en cours d'exercice

(2) Prêt et avances consentis aux associés (personnes physiques)

Echéance des dettes

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1) à 1 an max. à l'origine				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1) à plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (1) & (2)				
Fournisseurs et comptes rattachés	145 175	145 175		
Personnel et comptes rattachés	38 396	38 396		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	27 977	27 977		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	16 916	16 916		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	3 823	3 823		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)	405 025	138 358	266 667	
Autres dettes	10 068	10 068		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie				
Produits constatés d'avance	9 980	9 980		
Total	**657 360**	**390 693**	**266 667**	

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exercice

(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés physiques

Marion
Expertise comptable

ARRIVE LE
30 JUIL. 2018
GREFFE T.C.

Olivier MARION
Laura MOYON
Johann CARDES

Greffe du Tribunal de Commerce de Nantes

2 bis, Quai François MITTERRAND

N/REF. : BJ/OM/2018

44262 NANTES

SAS ABI DECOR

Saint-Nazaire, le 24.07.2018

Madame,
Monsieur,

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joint les documents concernant le **dépôt des comptes annuels** de la SAS ABI DECOR, à savoir :

- le procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 29.06.2018,

- les comptes annuels au 31.12.2017, certifiés conformes,

- le rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels.

Nous joignons à notre envoi un chèque de 45.63 € à l'ordre du Greffe correspondant au montant des frais.

Vous en souhaitant une bonne réception,

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

tél. 02.51.10.09.10 fax 02.51.10.09.11 web www.ecmarion.fr
101, avenue François MITTERRAND - BP 47 - 44611 SAINT-NAZAIRE CEDEX

Société d'Expertise Comptable Marion - S.A.R.L. au capital de 150 000 €
Société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts-Comptables d'Angers - 478 598 253 R.C.S. SAINT-NAZAIRE